

<u>CHRV</u>	
<b><u>DESCRIPTION DE FONCTION</u></b>	Sect. Contr. : SOI
	Année : 2018
	N° Fonction : 103
	Version : 4

TITRE DE LA FONCTION

**AIDE SOIGNANT(E) (H/F)  
(AU CHEVET DU PATIENT)**

**1. La fonction d'Aide soignant(e)**

Attention au respect des prescrits légaux.

Les soins infirmiers relèvent de l'exercice de l'art infirmier (AR 20/12/74 – art. 21ter) dans le cadre d'une permanence infirmière.

Ces soins s'exécutent par délégation de l'infirmier référent en fonction des données et plans de soins du dossier infirmier (élément clé de la gestion des informations). Ils sont organisés selon une répartition de travail.

Sous l'autorité directe de l'infirmier(e) en chef, l'aide-soignant(e) fait partie d'une équipe de soins structurée : elle est la collaboratrice de l'infirmière qui organise et supervise son activité. Tout soin est donc sous la responsabilité de l'infirmier(e) de référence.

N.B. : Les puéricultrices présentes dans l'institution détentrice d'un visa d'aide soignante et assurant la fonction d'aide soignante sont soumises à cette description de fonction.

A) Liste d'actes des aides-soignantes : activités qui peuvent être accomplies **par l'ensemble des aides-soignantes quelle que soit l'unité de soins.**

(Article 21 quinquies de l'AR n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé et de l'AR du 18 juin 1990 portant fixation de la liste des prestations techniques de soins infirmiers et de la liste des actes pouvant être confiés par un médecin à des praticiens de l'art infirmier, ainsi que des modalités d'exécution relatives à ces prestations et à ces actes et des conditions de qualification auxquelles les praticiens de l'art infirmier doivent répondre).

- Observer et signaler les changements chez le patient sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (A.V.Q.)
- Informer et conseiller le patient/résident et sa famille conformément au plan de soins, relativement aux prestations techniques autorisées
- Assister le patient/résident et son entourage dans les moments difficiles
- Soins de bouche
- Enlever et remettre les bas destinés à prévenir et/ou traiter des affections veineuses, à l'exception de la thérapie par compression à l'aide de bandes élastiques
- Observer le fonctionnement des sondes vésicales et signaler les problèmes
- Soins d'hygiène à une stomie cicatrisée, ne nécessitant pas de soins de plaies
- Surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes
- Aide à la prise de médicaments par voie orale, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un(e) infirmier(ère) ou un pharmacien
- Aide à l'alimentation et l'hydratation par voie orale à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de déglutition
- Installation et surveillance du patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soin
- Soins d'hygiène chez les patients/résidents souffrant de dysfonction des A.V.Q., conformément au plan de soins
- Transport des patients/résidents, conformément au plan de soins
- Application des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins
- Application des mesures en vue de prévenir les infections, conformément au plan de soins
- Application des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins
- Prise du pouls et de la température corporelle, signalement des résultats
- Assistance du patient/résident lors du prélèvement non stérile d'excréments et de sécrétions

B) Les AS bénéficiant du 54Bis : activités qui peuvent être **confiées par les infirmières** et qui sont accomplies **dans leur unité de soins habituelle.**

## **2. Le contenu de la fonction**

### **a) Sa position hiérarchique (organigramme) :**

Le poste d'Aide soignant(e) se situe au niveau de l'organigramme de la Direction du Département Infirmier. Il dépend hiérarchiquement de l'Infirmier en chef concerné.

### **b) Les missions de la fonction :**

L'Aide soignant(e) doit, en tenant compte des principes de fonctionnement de l'Institution, assurer les missions suivantes :

---

#### ***Soins d'hygiène***

---

Réalise les toilettes complètes ou partielles en fonction du niveau de dépendance

- seule par délégation de l'infirmière si le patient ne nécessite pas de surveillance intensive ou particulière,
- en présence ou avec l'aide d'un(e) infirmier(e) : dans le cas contraire (ex: présences de perfusions et de drains ...),

La toilette comprend :

- l'aide psychologique au patient, son éducation sanitaire, sa rééducation à l'autonomie, sa stimulation
- la mise à disposition du matériel et installation du patient lui permettant de réaliser une partie de ses soins d'hygiène
- la toilette complète d'un patient totalement dépendant
- les soins annexes (barbe, ongles, cheveux)
- les soins d'hygiène buccale (bain de bouche, brossage des dents, entretien des prothèses dentaires)
- les soins d'hygiène à une stomie cicatrisée, ne nécessitant pas de soins de plaies
- les soins d'hygiène chez les patients/résidents souffrant de dysfonction des A.V.Q., conformément au plan de soins

Contribue à rendre le patient le plus autonome possible dans l'accomplissement de ses activités de la vie quotidienne.

Assure les soins en veillant au confort, à la sécurité et au respect du patient et de son intimité.

---

#### ***Elimination***

---

- Observe le fonctionnement des sondes vésicales et signale les problèmes
- Installe adéquatement le patient au support sanitaire adapté en veillant à sa sécurité et son intimité
- Observe l'aspect des excréments (tout excrément ou situation anormale est signalée à l'infirmière)
- Réinstalle le patient après réalisation des soins d'hygiène requis (annotation, si nécessaire, au dossier infirmier)
- Vide les systèmes collecteurs d'urines, chiffre et note le résultat dans le dossier infirmier selon les instructions données par l'infirmière (hors chirurgie urologique et surveillance intensive et autre situation selon décision médicale ou infirmière)

---

#### ***Prélèvements***

---

- Assiste l'infirmière et le patient/résident lors du prélèvement non stérile d'excréments et de sécrétions (les conditions de prélèvement seront connues)
- Prélève les selles ou urines (hors technique aseptique) selon les instructions données par l'infirmière

---

#### ***Mobilisation***

---

L'autonomie du patient est un but à atteindre.

- Installe et surveille le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins
- assure l'ensemble des activités pour installer, lever et mouvoir un patient au lit, au fauteuil, sur une chaise ou chaise roulante, sur un brancard, sur une table d'examen, sur une chaise

percée, sur le w-c et l'accompagner dans sa marche ainsi que le passage de l'une à l'autre de ces situations

- Veille à sa sécurité
- Enlève et remet les bas destinés à prévenir et/ou traiter des affections veineuses, à l'exception de la thérapie par compression à l'aide de bandes élastiques
- Applique des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, conformément au plan de soins

---

### **Soins préventifs aux escarres**

---

- Applique des mesures dans le cadre de la prévention des escarres, conformément au plan de soins
- Observe les téguments
- Rapporte les observations à l'infirmière, consulte celle-ci avant de recourir à un nouveau moyen préventif non encore appliqué au patient
- Consigne les observations et les mesures réalisées au dossier infirmier
- Respecte et connaît les rythmes préconisés lors des levées des pressions des téguments
- Veille à l'encodage du logiciel « matelas alternatif »

---

### **Habillement**

---

- Aide à l'habillage et au déshabillage : en cours de séjour du patient, lors de ses transports intra ou extra-muros ou lors de son départ
- Veille à sa tenue, décence, confort et sécurité

---

### **Alimentation**

---

- Distribue les repas et collations
- Veille à l'installation du patient (position adéquate, plateau proche, bavoir, ...)
- Veille à l'aspect hôtelier (serviettes, renouvellement des verres, récipients appropriés pour boissons) et au confort du patient
- Aide à l'alimentation et l'hydratation par voie orale à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de déglutition
- Débarrasse les plateaux, assiettes, tasses, ... pour retour en cuisine
- Surveille l'hydratation par voie orale du patient/résident et signale les problèmes
- Complète la grille de surveillance de l'alimentation /hydratation
- Vérifie que le matériel déposé sur les plateaux retourne bien en totalité à la cuisine centrale
- Vérifie que le matériel de soins et les effets personnels du patient soient ôtés du plateau avant son retour en cuisine
- Communique les observations (quantités ingérées) concernant les repas et la nutrition-hydratation du patient à l'infirmière et transcrit les informations dans le dossier infirmier
- Gère les imprévus en matière de repas
- Conserve les repas en attente selon les conditions d'hygiène établies dans l'institution et les réchauffe aux moments voulus selon les consignes établies par le responsable diététique
- En l'absence de l'ASLO :
  - o relève les choix de repas du patient en complétant le document préimprimé de commande de repas
  - o encode la commande des repas
  - o effectue les commandes annexes (hebdomadaires) et produits frais (journalier) en cuisine centrale
- Dans le secteur mère-enfant :
  - o prépare les biberons et/ou régimes pédiatriques
  - o gère le matériel et les produits de biberonnerie

---

### **Distribution des médicaments**

---

Uniquement en présence de l'infirmière :

- Aide à la prise de médicaments par voie orale, selon un système de distribution préparé et personnalisé par un(e) infirmier(ère) ou un pharmacien et sous la responsabilité de l'infirmière qui valide l'acte.

---

### **Paramètres physiques et vitaux**

---

- Mesure :
  - o pulsations, température corporelle
  - o poids, taille
  - o expectorations
  - o périmètre crânien
- Consigne les paramètres dans le dossier du patient et les soumet à l'infirmière
- Signale immédiatement les anomalies observées à l'infirmière

---

### **Gestion matériel : Réapprovisionnement, entretien, maintenance et matériel de soins**

---

- Achemine les sacs poubelles et à linge fermés dans le local approprié sur le pallier.
- Entretien le matériel roulant et ses garnitures (chariots de soins, chariots de linge, chaises roulantes, potences, échelles à plateaux...)
- En collaboration avec l'assistante logistique, aide au rangement des armoires et des commandes de l'unité (hors Kanban)
- En collaboration avec l'assistante logistique, aide au nettoyage des armoires de la pharmacie et de l'unité, qui ne sont pas prises en charge par l'entretien sanitaire (frigo, micro-onde...)
- Entretien le matériel non pris en charge par l'entretien sanitaire (pompes, pousse-seringues, aspirateurs, matériel de ventilation, masque à aérosol, matériel de drainage,...).
- Prend en charge globalement l'ordre de la chambre
- Elimine la literie et tout le matériel de soins à la sortie du patient
- Vérifie qu'aucun objet personnel du patient ne soit resté dans les armoires ou tiroirs
- Retire les notes mémo en chambre
- Reconditionne la chambre et refait le lit après nettoyage final de la chambre

---

### **Relation avec le patient et son entourage**

---

- Assure un accueil de qualité
- Renseigne sur les démarches administratives
- Informe du déroulement de la journée
- Assure une relation de qualité en soignant sa communication : est polie, se présente, proscrit le tutoiement ou toute autre familiarité, évite les conversations personnelles, adopte une attitude rassurante et chaleureuse (empathie et bon sens).
- Observe et signale les changements chez le patient sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne (A.V.Q.)
- Informe et conseille le patient/résident et sa famille conformément au plan de soins, relativement aux prestations techniques autorisées
- Assiste le patient/résident et son entourage dans les moments difficiles
- Concourt au confort hôtelier (propreté, sécurité, repos, température, ordre...) convivial et moral du patient et de son entourage

---

### **Communications verbales-écrites**

---

- Signale à l'infirmière référente toutes informations pertinentes concernant le patient (ses besoins, ses réactions face à la maladie, ses difficultés liés à son hospitalisation, ses ressources...), ou son entourage et les consigne au dossier infirmier

---

### **Gestion informatique**

---

- Effectue les mouvements informatiques de patients : entrée, transfert, sortie,...
- Edite les étiquettes signalétiques
- Encode les demandes de biologies cliniques uniquement si présence d'une prescription médicale écrite (moyennant une formation au préalable)
- En dehors de la présence d'une assistante logistique :
  - o Commande des repas
  - o Bons de réquisition (service technique)
  - o Commande de brancardage : I-Transport : encodage/mode de transport en veillant à privilégier le mode « en chaise » plutôt qu'en lit si l'état du patient le permet
  - o Gestion du programme des matelas « alternatifs »
  - o Commande de matériel (hors Kanban)

---

**Divers**

---

- Assure les courses urgentes en dehors des tours organisés par les coursières (accueil, laboratoire, pharmacie, centre de transfusion, stérilisation, cuisine).
- Transport des patients/résidents, conformément au plan de soins.
- Prévient et prépare le patient avant la prise en charge par les brancardiers.
- Aide les brancardiers en contribuant à la manutention des lits pour les sortir des chambres.
- Participe au dégagement du couloir de l'unité en veillant à parquer le matériel roulant aux endroits prévus.
- Participe à la mise en place des mesures d'isolement en collaboration avec l'infirmière, les applique et s'assure du stock de matériel nécessaire.
- Applique des mesures en vue de prévenir les infections, conformément au plan de soins.
- Réalise les tâches spécifiques de l'assistante logistique en son absence.

---

**Relation avec les supérieurs hiérarchiques**

---

- Signale à l'infirmière en chef ou responsable toute anomalie de fonctionnement du matériel, toute erreur ou lacune qu'elle constate dans l'exercice de ses fonctions afin de permettre une rectification la plus rapide possible.
- Se conforme aux demandes, aux directives de son infirmière en chef ou responsable et de l'infirmière référente.

---

**Relations avec l'institution**

---

- Actualise de façon permanente ses compétences et doit participer à 8 heures de formation par an.
- Veille à maintenir un travail de qualité par ses actes et son attitude professionnelle et relationnelle.
- Se conforme aux règles internes de l'institution.
- Adopte un comportement qui valorise l'image de l'institution :
  - o Tenue vestimentaire correcte : uniforme propre et porté correctement, pas de bijoux, ongles courts propres et sans vernis, cheveux attachés
  - o Propos neutres ou positifs et polis en intra et extra-muros
  - o Eclats de voix, conversations entre collègues privées ou professionnelles ou règlements de compte évités devant le patient ou au milieu du couloir
- Respecte les règles de déontologie, en particulier en ce qui concerne le secret professionnel, et ne peut nuire en aucun cas à la réputation de l'institution ni à celle du patient.
- Etablit de bonnes relations avec le personnel des autres unités de soins, policliniques et unités médico-techniques, services administratifs, hôtelier, entretien sanitaire, service technique, pharmacie, brancardage, économat, stérilisation, laboratoire, morgue, ...
- Se conforme aux règles d'Hygiène Hospitalière en vigueur dans l'établissement.

**c) Les compétences :****- Les compétences génériques :**

- Aptitudes à la communication ;
- Etre ouvert à la formation continue ;
- Sens de la déontologie ;
- Discrétion ;
- Autonomie ;
- Esprit d'initiative ;
- Sens de l'organisation du travail.

**- Les compétences pratiques :**

- Connaissance des règles d'hygiène en vigueur dans l'Institution.

### 3. Les modalités d'exercice

a) <u>Grade</u>	<u>Barème</u>	<u>Evolution de carrière</u>
Aide-soignant diplômé	RGBD2	D3
Aide-soignant non diplômé au chevet du patient*	RGBD2	D3
Puéricultrice*	RGBD2	D3

\* La fonction d'aide soignant(e) peut être assurée par une puéricultrice ou un(e) aide soignant(e) non diplômée détentrice d'un visa d'aide-soignante.

#### b) Horaire :

Régime de travail flexible avec des horaires variables.

Toutefois, d'autres organisations sont possibles selon les dispositions du règlement du travail et en fonction du poste à pourvoir.

### 4. Les conditions d'accès

- Etre détenteur d'un visa d'aide soignant(e) (définitif ou provisoire en ordre de validité)
- Satisfaire à l'épreuve de sélection
- Pour les puéricultrices : seules les puéricultrices déjà présentes au CHRV et détentrice d'un visa d'aide soignante peuvent postuler à un emploi d'aide soignante.

### 5. Les atouts

- Expérience dans la fonction.